

**Mesdames et Messieurs Riverains**  
De l'avenue Jean Cordier

Pessac, le **18 FEV. 2022**

Nos Réf HEB/CC/SB/2022/0031

**Objet : Invitation à l'atelier participatif sur le réaménagement de l'avenue Jean Cordier**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous convions à participer à l'atelier participatif, organisé dans le cadre de la définition d'un plan d'actions, pour faciliter les circulations douces et résorber les éventuelles discontinuités piétonnes de l'Avenue Jean Cordier, entre l'Avenue du Docteur Nancel Pénard et la rue des Carmes.

Il aura lieu le **jeudi 10 mars de 19h à 21h, dans la salle du Conseil Municipal de la mairie de Pessac** (après 17h, l'accès à l'hôtel de Ville se fait par la porte latérale rue du Chanoine Dufraisse) et se déroulera dans le respect des règles sanitaires (port du masque obligatoire).

Les participants auront l'occasion de réfléchir au plan d'actions de réaménagement de l'avenue en présence des concepteurs urbains.

Si vous êtes intéressé ou avez des questions vous pouvez vous manifester en envoyant un email à cette adresse : [camille.bourdier@republiqua-conseil.fr](mailto:camille.bourdier@republiqua-conseil.fr). Vous pouvez retrouver des informations sur la concertation à l'adresse suivante : <https://participation.bordeaux-metropole.fr/content/amenagement-de-lavenuejean-cordierpessac>.

Dans cette attente, les services de Bordeaux Métropole se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire : Pôle territorial sud - Service Aménagement Urbain Cécile Cheyrou et Yousra Makhchane : 05 35 31 96 50.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.

**Stéphane MARI**

Adjoint au Maire  
Délégué aux Proximités mobilités sécurité,  
et Espaces Publics